

Communiqué de presse

Les victimes des pesticides de la coopérative Triskalia une nouvelle fois entendues par la Commission des Pétitions du Parlement européen

Bruxelles, 7 avril 2025 – Une délégation composée d'ex-salariés victimes des pesticides de la coopérative bretonne Triskalia/Eureden, de représentants de l'Union syndicale Solidaires Bretagne et du Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'Ouest a été auditionnée aujourd'hui par la Commission des Pétitions du Parlement européen. Cette démarche s'inscrit dans une lutte qui dure depuis plusieurs années pour dénoncer les abus liés à l'utilisation des pesticides et les manquements des autorités françaises.

Deux constats alarmants à l'origine de leur mobilisation

1. L'utilisation irresponsable des pesticides continue à faire de nombreuses victimes parmi les salariés, les agriculteurs et les riverains.
2. Sous l'influence des lobbys agro-industriels, l'État français manque à son devoir de protéger ses citoyens contre ces dangers.

Des précédents révélateurs

Cette troisième rencontre avec la Commission fait suite à deux audits précédents qui avaient déjà mis en lumière des défaillances graves dans l'application des normes européennes sur les pesticides. Ces enquêtes avaient notamment révélé :

- Des contrôles inefficaces en raison de préavis systématiques.
- L'utilisation massive et préventive de pesticides dans les silos céréaliers, augmentant les risques pour la santé humaine et l'environnement.

En 2024, de nouvelles révélations ont amplifié l'urgence d'agir. Parmi elles, l'usage excessif de produits comme le K-OBIOL ULV6d et le formol dans les centres de stockage a causé des catastrophes sanitaires et environnementales : contamination alimentaire, destruction massive de maïs contaminé, et épidémies telles que la salmonelle dans les élevages avicoles.

Un appel à la transparence et au renforcement des contrôles

La délégation a insisté sur la nécessité d'intensifier les inspections auprès des responsables de ces pratiques destructrices. Elle dénonce également le manque de transparence et le rôle défaillant des organes de contrôle, qui permettent à ces abus de perdurer.

Une réponse forte du Parlement européen

Les membres de la Commission des Pétitions ont exprimé leur préoccupation face aux manquements persistants de la France dans le respect des réglementations européennes sur l'usage des pesticides. À une large majorité, ils ont décidé :

- De maintenir une surveillance stricte sur l'application par la France des normes européennes.
- De réaffirmer que les citoyens ne doivent pas payer le prix du laxisme institutionnel.

Ce nouvel appel marque une étape importante dans la lutte pour une agriculture plus responsable et respectueuse de la santé publique et de l'environnement. Les victimes espèrent que cette mobilisation européenne permettra enfin d'obtenir justice et d'éviter que d'autres vies soient mises en danger.

Contacts :

Claude Le Guyader représentant des ex-salariés de Triskalia : 06 81 69 75

Serge Le Quéau - Union régionale Solidaires de Bretagne : 06 80 95 85 17 – 02 96 33 50 89

René Louail - Comité de soutien des victimes des pesticides de Triskalia : 06 72 84 87 92

Henri Busnel - Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'ouest : 06 71 11 06 90 24